



Société Tarnaise de Sciences Naturelles

16, rue du Pont – 81570 VIELMUR SUR AGOUT

Fax : 05 63 70 58 32 – Mobile : 06 80 33 70 08 (*le président : Ph. Durand*)

Site Internet : www.sotascinat.org / Adresses courriel : stsn@wanadoo.fr

N° SIRET : 492 455 076 00017 – Association agréée au titre de l'article L.141-1 du Code de l'Environnement

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2019

11 janvier 2019 à 20h30

Maison des Syndicats et Associations

Place du 1^{er} mai – 81100 CASTRES

L'Assemblée Générale 2019 de la STSN s'est déroulée selon l'ordre du jour qui avait auparavant été communiqué par courrier à tous les membres de l'association.

Avant le début de la séance, un dossier contenant le rapport d'activité et le bilan financier pour l'année 2018, ainsi que le budget prévisionnel et le programme provisoire pour l'année 2019, a été communiqué à tous les membres présents.

Tous ces documents ont été présentés par Philippe DURAND, président en exercice, et soumis au vote de l'assemblée. Ils seront disponibles sur le site Internet de la STSN au début du mois de février 2019.

Les membres de la STSN qui n'ont pas pu participer à l'Assemblée Générale 2019 et qui ne disposent pas d'Internet pourront demander l'envoi de ces documents par courrier postal.

Rapport d'activité pour l'exercice 2018

Le rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité.

Le renouvellement pour 5 ans de l'agrément de la STSN au titre de l'article L.141-1 de l'environnement, et le renouvellement de l'habilitation de la STSN à participer au débat public sur l'environnement, ont été portés à connaissance des membres.

Bilan financier pour l'exercice 2018

Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel pour l'exercice 2019

Le budget prévisionnel a été approuvé à l'unanimité.

Élections statutaires des membres du bureau

Aucun candidat à cette élection ne s'étant manifesté, les membres du précédent bureau ont été réélus, avec un échange de poste entre trésorier et secrétaire.

Le nouveau bureau ne comprend plus de vice-présidents : Madame Andrée VAISSIERE ne souhaitait pas se représenter à ce poste, Monsieur Gui VIALA est décédé le 14 novembre 2018, à l'âge de 98 ans, et aucun membre n'a souhaité présenter sa candidature à l'un de ces postes.

Le nouveau bureau, élu pour les trois années à venir - les prochaines élections statutaires auront lieu lors de l'AG 2022 – est constitué de :

Philippe DURAND, Président.

Robert ROUANET, Secrétaire.

Jany CASTAN, Trésorière, à laquelle sera donnée – dans les meilleurs délais - une délégation de signature sur le compte courant de la STSN à la Banque Postale.

A l'issue de l'AG du 11 janvier 2019, trois personnes auront délégation de signature sur le CCP de la STSN : Jany CASTAN, Philippe DURAND, Robert ROUANET.

Montant de la cotisation familiale en 2019

La cotisation familiale annuelle à la STSN reste fixée à **20 Euro**.

Si ce n'est déjà fait, pensez à régler votre cotisation annuelle 2019, de préférence par chèque à l'ordre de la STSN.

Programme provisoire pour 2019

Le programme provisoire a été approuvé à l'unanimité. Il sera confirmé et complété par la suite.

Questions diverses

Les envois de documents par courrier postal deviennent de plus en plus onéreux.

D'ici peu, un message électronique sera envoyé à tous les membres ayant donné une adresse courriel pour leur demander s'ils acceptent de recevoir les documents de la STSN par courriel. Merci d'y répondre !

Ces documents seront aussi disponibles sur le site Internet de la STSN.

Pour les membres qui n'utilisent pas Internet, ces documents continueront à être envoyés par courrier postal.